



L'Express du 27/09/2004

Audiovisuel

Espionnage en chaînes

par Jean-Marie Pontaut

Des responsables d'Endemol, producteur de *La Ferme Célèbrités*, ont-ils cherché à connaître les secrets de l'émission concurrente de M 6?

Il s'en passe de belles dans les coulisses de la télé-réalité. Témoin cette histoire d'espionnage industriel digne des meilleurs feuilletons.

Au mois de mars, à quelques jours du démarrage des *Colocataires*, une émission de M 6, un prétendu journaliste au magazine *Entrevue* propose au moins 10 000 euros à un technicien de surface pour filmer secrètement le matériel et les décors utilisés dans la future émission. Ce dernier feint d'accepter, mais informe la hiérarchie de sa chaîne. Celle-ci, intriguée, décide d'en savoir plus. La société demande au spécialiste de la sécurité, Richard Guillet, un ancien de la DGSE, d'enquêter sur cette étrange affaire, lequel ne tarde pas à remonter la piste. Il assiste, dans un bar, à une remise d'argent entre l'employé de ménage et le pseudo-journaliste, qui se nomme en réalité Jean-Jacques Dominguez. Cet ancien légionnaire, ex-baroudeur en Bosnie, travaille pour le compte d'un autre «privé», Xavier Hugues. De fil en aiguille, on découvre que les deux limiers agissent vraisemblablement pour le compte de la société de production concurrente, Endemol, qui s'apprête à lancer *La Ferme Célèbrités*. Elle aurait voulu connaître les projets de M 6. Ambiance!

La situation devient du coup très périlleuse pour Richard Guillet, car il connaît bien le responsable de la sécurité d'Endemol, Olivier Foll. L'ancien directeur de la PJ de Paris - qui avait refusé une perquisition chez le couple Tiberi - est aujourd'hui conseil en sûreté auprès d'entreprises. Guillet fonce donc chez Foll, qui tombe des nues.

L'ex-policier alerte quand même Arthur, le célèbre patron d'Endemol, qui affirme n'avoir jamais entendu parler de cette histoire. Elle aurait pu, selon les enquêteurs, être montée par le patron d'une filiale d'Endemol, Lionel Vialaneix. Il aurait voulu savoir ce que concoctait la concurrence. Du coup, M 6 porte plainte. La PJ enquête et le juge Jean-Marie d'Huy met en examen, pour corruption, Jean-Jacques Dominguez, Xavier Hugues et Lionel Vialaneix. Le feuilleton n'est pas fini, car l'un des mis en examen charge Olivier Foll, affirmant qu'il s'agit, en réalité, d'une provocation d'Endemol pour piéger M 6...

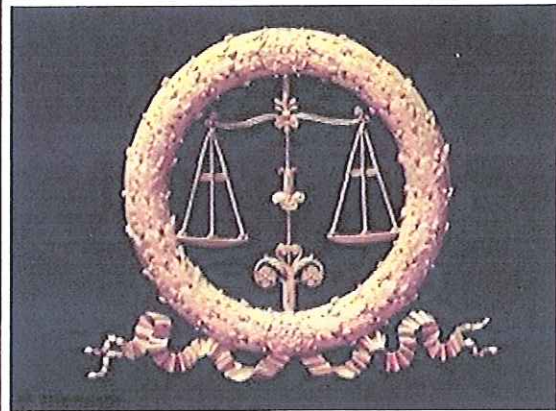
Résultat, le 9 septembre, le juge et cinq policiers perquisitionnent au domicile et au bureau de Foll, qui sera entendu comme simple témoin par le magistrat. le 20 septembre. Olivier Foll clame son innocence: «Je me retrouve dans un imbroglio judiciaire pour une affaire qui ne me concerne absolument pas!» Les coulisses de la télé sont parfois plus passionnantes que les émissions...

[Retour à la page précédente](#)

© L'EXPRESS

Dix mois avec sursis, 10.000 euros d'amende pour avoir tenté d'espionner M6

PARIS (AFP) - Le tribunal correctionnel de Paris a condamné vendredi à dix mois de prison avec sursis et 10.000 euros d'amende un photographe, François Dominguez, qui avait tenté de corrompre un agent de nettoyage travaillant chez M6, pour espionner une émission de télé-réalité.



La balance de la justice (© AFP/Archives - Thomas Coex)

La 11e chambre a condamné à la même peine l'associé de M. Dominguez, Xavier Hugues, tandis qu'elle a relaxé le patron de l'une des filiales de la société de production Endemol, Lionel Vialaneix.

Au printemps 2004, cette affaire avait fait grand bruit, mais lors de l'audience, le 30 novembre, le parquet avait requis la relaxe de MM. Hugues et Vialaneix. Contre M. Dominguez, il avait requis dix mois avec sursis et 8.000 euros d'amende pour "corruption active d'un salarié".

Alors qu'initialement Endemol, connue pour ses émissions de télé-réalité, avait été mise en cause, aucune preuve n'a été apportée qu'elle ait pu commanditer l'opération.

M. Dominguez a assuré avoir agi de sa propre initiative dans l'espoir de vendre les clichés à la presse "people".

L'affaire avait été dénoncée à la police le 30 mars 2004 par un agent de nettoyage, travaillant pour Métropole télévision (MTV),

propriétaire de la chaîne M6.

Il avait expliqué avoir été contacté par M. Dominguez, qui lui aurait proposé 30.000 euros pour filmer à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis) les studios d'une nouvelle émission de télé-réalité de M6, "Les Colocataires", à l'aide d'une valise équipée de caméras miniaturisées.

L'employé avait fait semblant d'accepter, convenant d'un second rendez-vous avec son commanditaire pour lui remettre ses premières prises de vues contre 4.500 euros. M. Dominguez avait alors été piégé par M6, qui l'avait filmé durant cet échange.

Pour le procureur Stéphane Hardouin, il ne s'agissait pas d'"une action spontanée d'un paparazzi indépendant", mais bien d'"une opération d'espionnage commanditée par M. Vialaneix".

Le photographe avait en effet contacté quelques temps auparavant M. Vialaneix pour lui proposer, sans succès, des clichés ne relevant pas de l'espionnage des lieux de tournage des "Colocataires".

"Au bénéfice du doute", le procureur avait malgré tout demandé sa relaxe.